

en partenariat avec eFINANCIALCAREERS.BE & 

SALAIRE



Ce que gagnent nos élus et ministres

BELGA

Mis en ligne le 17/04/2009



Un ministre gagne 11.000 euros par mois et un parlementaire la moitié, selon une étude du politologue Jean Faniel du Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp) dont les résultats sont publiés vendredi dans les journaux de Vers l'Avenir et dans L'Echo.

Un député gagne près de 5.500 euros par mois mais ce montant est plus élevé pour les chefs de groupe, les présidents de commissions parlementaires, les questeurs et les secrétaires. Les présidents des assemblées gagnent eux aussi plus qu'un simple député. Ceux du Sénat, de la Chambre et du Parlement flamand gagnent pratiquement 16.000 euros par mois, soit davantage que le Premier ministre. Le président du parlement bruxellois perçoit lui quelque 13.000 euros et ceux des parlements de la Communauté française et de la Région wallonne environ 12.500 euros.

Au gouvernement fédéral, le Premier ministre, les vice-premiers et le ministre des Affaires étrangères gagnent 11.040 euros, tout comme les ministres wallons (11.016). Les autres ministres perçoivent 10.726 euros. Les secrétaires d'Etat fédéraux gagnent eux 10.295 euros par mois. Le ministre-président de la Région Bruxelles-Capitale gagne pour sa part 10.442 euros.